



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Modernisation de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

Question écrite n° 18022

### Texte de la question

M. Aurélien Pradié attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'avenir de la modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). Le Gouvernement s'était engagé à commander de nouvelles rames de matériel roulant pour la ligne POLT au début du premier semestre 2019. Il apparaît que cette commande a été retardée, ce qui engendre une livraison et une mise en service repoussés d'autant, alors qu'elle était prévue en 2022-2023. Il est déplorable de constater un retard systématique dès lors qu'il s'agit du renouvellement du matériel roulant et la modernisation des infrastructures sur cette ligne. Par ailleurs, la durée de ces travaux semble démesurée. Entamés en 2015, ils sont prévus jusqu'en 2025 alors que les moyens techniques nécessaires à l'accélération des travaux existent pour réduire ces délais excessifs. M. le député tient à rappeler l'importance de ces travaux pour l'amélioration de la mobilité des citoyens qui vivent dans ces territoires ainsi que pour le développement économique de l'ensemble des départements de la ligne POLT qui restent encore beaucoup trop enclavés. Il est inimaginable que le Gouvernement ne tienne pas ses engagements sur un sujet aussi structurant que celui-ci. La densification des dessertes ferroviaires et la modernisation des infrastructures sur la ligne POLT sont les premiers moyens pour réduire la fracture territoriale. Il lui demande d'assurer la commande de trains neufs dans les plus brefs délais et d'engager les efforts nécessaires afin d'assurer une livraison en 2023 au plus tard en vue de l'avenir des territoires.

### Texte de la réponse

La ligne ferroviaire Paris-Limoges-Toulouse fait partie des lignes dites « structurantes » des trains d'équilibre du territoire. À ce titre, le Gouvernement a décidé de l'élaboration, sous l'égide du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, d'un schéma directeur pour doter la ligne d'une vision stratégique à court, moyen et long termes. Une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires traversés a ainsi été menée en 2017 et 2018. Ce travail a permis d'établir un diagnostic partagé de la ligne et de présenter des propositions pour mieux répondre aux besoins des territoires. Lors de sa venue à Limoges en juillet 2018, la Ministre chargée des transports a réaffirmé la détermination du Gouvernement à améliorer la qualité des services ferroviaires de cette région, dans le cadre de la priorité donnée à l'amélioration des réseaux existants. Le schéma directeur de la ligne POLT a ainsi été validé en février 2019, proposant des améliorations significatives. Ces orientations s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités, qui a été promulguée le 24 décembre 2019. À horizon 2025, il s'agit de mener un ambitieux programme de régénération et de modernisation de l'infrastructure afin que celle-ci retrouve non seulement ses performances nominales mais, au-delà, permette des gains supplémentaires en temps de parcours. Cela représente un investissement de l'ordre d'un milliard d'euros (hors Ile-de-France) porté par SNCF Réseau pour la seule régénération, sachant que des opérations ciblées de modernisation et de performance, ayant vocation à être cofinancées avec les collectivités locales, seront également réalisées. Concernant le matériel roulant de la ligne, depuis juillet 2019, l'ensemble des rames actuelles ont été équipées en wifi afin de permettre aux voyageurs de transformer leur temps de trajet en temps utile aussi bien pour les déplacements des voyageurs professionnels que ceux liés aux loisirs.

Par ailleurs, un marché de renouvellement de l'ensemble des rames a été signé fin 2019 par SNCF Mobilités avec le constructeur CAF grâce à un financement de l'État, par le biais de l'AFITF. Dans le cadre de ce marché, le matériel destiné à la ligne POLT représente un investissement de plus de 400 M€. Ces nouvelles rames disposent d'un très haut niveau de confort et sont aptes à la vitesse maximale de 200 km/h qui est celle des tronçons les plus performants de la ligne. Les premières livraisons sont attendues à la fin de l'année 2023. Grâce aux nouvelles rames plus performantes et à la modernisation de l'infrastructure, l'objectif est de gagner une vingtaine de minutes sur le temps de parcours entre Paris et Limoges et une quinzaine de minutes supplémentaires entre Limoges et Toulouse. Ces améliorations permettent d'envisager à cet horizon un accroissement de l'offre sur l'axe à raison d'un aller-retour supplémentaire entre Paris et Limoges. Le schéma directeur prévoit au sein de ces 11 allers-retours la mise en service de 2,5 allers-retours rapides avec un seul arrêt intermédiaire entre Paris et Limoges pour un temps de trajet de moins de 2h50.

## Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Pradié](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18022

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2019](#), page 2557

**Réponse publiée au JO le :** [27 octobre 2020](#), page 7563